



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

Publicité : Annonce TPBM – Parution du 19 avril 2017

Achats publics : Mise en ligne le 13 avril 2017

BOAMP : publication le 13 avril 2017 référence n°17-52719

Site de la ville (www.ville-bollene.fr) – Mise en ligne le 14 avril 2017

Date limite de réception : Vendredi 5 mai 2017 à 12 heures

Identification de l'organisme qui passe le marché :

MAIRIE DE BOLLENE

Place Reynaud de la Gardette - B.P. 207

8 4 5 0 5 BOLLENE

Téléphone: **04.90.40.51.88** / Télécopie: **04.90.40.51.72**

Objet du marché : Construction d'une salle des fêtes – Quartier Le Mas- LOT 9 : GÉNIE CLIMATIQUE – PLOMBERIE – SANITAIRE – CHAUFFAGE - VENTILATION

Lieu(x) d'exécution: Commune de Bollène.

Type de marché : Marché de travaux

Date de notification du marché : le 13/06/2017.

Procédure de passation : Procédure adaptée – (Art 27 du décret n°2016-360)

Nom des titulaires retenus et montant du marché :

Marché 2017/13– Construction d'une salle des fêtes – Quartier Le Mas- LOT 9 : GÉNIE CLIMATIQUE – PLOMBERIE – SANITAIRE – CHAUFFAGE - VENTILATION

Société	Montant HT	TVA	Montant T
SARL NICOLAS 32 chemin du Mas de Chelyon 30 900 NIMES	313 082,45 €	62 616,49 €	375 698,94 €

Délai d'exécution du marché : Le délai est fixé à 10 mois.

Ce délai court à compter de la date fixée par l'ordre de service.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 16 avenue Feuchères 30 000 Nîmes– tél.: 04.66.27.37.00 / Fax : 04.66.36.27.86

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Ville de Bollène BP 207 84505 Bollène cedex – tél. : 04.90.40.51.88 / mail : commande.publique@ville-bollene.fr

Date d'envoi de l'avis à la publication (mois en toutes lettres) : 27 juin 2017